

Compte-rendu de la réunion de quartier République
1^{er} février 2022

Présents

Prénoms Noms	Statuts	Mails	Tel
Olivier Stern	Elu de quartier, maire-adjoint aux mobilités	OLIVIER.STERN@MONTREUIL.FR	
Robert Durouchez	Gestionnaire urbain de proximité – Antenne République	ROBERT.DUROUCHEZ@MONTREUIL.FR	
Emmanuelle Roggeri	Démocratie participative	EMMANUELLE.ROGGERI@MONTREUIL.FR	0148706827
Catherine Guiffard	Habitante		
Brigitte Miniussi	Habitante		
Père Albert	Ancien membre du collectif d'animation du conseil de quartier		

Dominique Attia, élue de quartier : excusée

1- Introduction : nformations générales

- Déménagement de l'antenne Bas-Montreuil au 25 rue Arago

La brigade des squares a intégré les anciens locaux de l'antenne. La salle République reste une salle partagée et gérée par la maison des associations. (vie-associative@montreuil.fr)

- Les personnes présentes confirment l'intérêt des balades urbaines et d'en prévoir une nouvelle. La prochaine pourrait porter sur les aménagements urbains.

- Force est de constater que le conseil de quartier République est toujours en sommeil : il manque des personnes volontaires pour animer le collectif d'animation. Les élus de quartier comme énoncé lors de la réunion précédente, le 7 décembre, n'a pas vocation à l'animer.

Un facteur de réussite d'un conseil de quartier repose sur la présence de plus de deux personnes dans le collectif d'animation pour pouvoir répartir la charge et la responsabilité de l'animation (ordre du jour, compte-rendus, envoi des mails,...).

Il est rappelé que

- les membres du collectif d'animation font partie de la coordination des conseils de quartier et à ce titre, participent aux réunions de cette instance, une fois par trimestre et bénéficient également de formations ou de la possibilité de se joindre à des rencontres, des débats sur les questions de démocratie participative.

- la vie d'un conseil de quartier repose sur quatre axes :

→ la convivialité

Par exemple, l'organisation d'événements dans les espaces publics (le vide-grenier sur la place République,...)

→ le développement social du quartier

Par exemple, l'organisation d'animations à visée sociale ou ayant pour objectif la collecte de fonds pour des populations à revenu modeste (un Noël solidaire)

→ le travail en concertation sur des projets d'aménagement proposés par le conseil de quartier notamment dans le cadre du budget participatif ou qui émergent de la volonté d'un collectif d'habitants

A noter qu'il n'y a pas eu de projet proposé par le conseil de quartier République à l'occasion de la saison 2 du budget participatif.

→ la gestion urbaine de proximité grâce à la présence du chargé de gestion urbaine de proximité de l'antenne Bas-Montreuil

2 – Présentation des projets déposés sur la plateforme jeparticipe.montreuil.fr

Les habitants ont la possibilité de consulter les projets déposés sur la plateforme. Il suffit de se repérer par les numéros mentionnés par projet ou à partir du titre.

Pour le quartier République, sept projets ont été déposés.

Le projet de l'association « ça nous emballe » qui est venue à la réunion du 7 décembre a présenté un projet dans la catégorie « ville entière » mais il semble qu'il ne réponde pas aux critères tels que définis par le règlement du budget participatif. Il s'agit en effet d'un projet qui relève d'un budget en fonctionnement et non en investissement. L'association sera orientée vers Est Ensemble qui gère la collecte des emballages et la sensibilisation des habitants à la réduction des déchets.

97 - Piste cyclable Est-Ouest sur la rue de Lagny

Hors critère : La proposition est intéressante et cohérente dans ses objectifs avec les orientations de la ville. Pour autant le coût d'un réaménagement de l'axe dépasserait le budget alloué au BUPA pour le quartier. Et de plus, il s'agit d'une route départementale. Le projet va pour autant être étudié dans le cadre de la politique mobilité et espace public de la ville en coordination avec le département.

152 – Aménagement et circulation pacifiée rue de Valmy

Projet éligible. Il faut vérifier si le budget de 180 000 € sera suffisant.

182 – Nouveau souffle, rénover la dalle Hannah Arendt

Projet éligible qui nécessite d'être « redimensionné » pour entrer dans le budget de 180 000 €.

Il a pour objectif de satisfaire les besoins de plusieurs publics : une requalification de l'aire de jeux et l'installation d'un street work out de type fitness.

208 – Un jardin de lecture pour la bibliothèque Paul Éluard

Le projet propose la création d'un espace de lecture à ciel ouvert sur la « petite dent creuse » au niveau du 8 rue Valette qui est utilisée pour 7 places de stationnement payant. Ce projet n'a pas été écarté mais il pose diverses questions dont la réponse dépend notamment d'Est Ensemble (EE) qui gère la bibliothèque Paul Éluard. La création d'un jardin attenant à la bibliothèque devra pouvoir être ouverte et fermée par le personnel de cet équipement. L'entretien propreté devra également être sous sa responsabilité. Une réunion est prévue pour échanger sur ces points avec EE. Reste également posée la question de la suppression de 7 places de stationnement dans un quartier qui manque de places.

Un projet de changement de sens de circulation dans le quartier sera soumis à présentation aux habitants en 2022. Ces changements sont liés aux travaux qui vont se dérouler sur la porte de Montreuil. La ville de Montreuil souhaite que ces travaux n'impactent pas négativement la circulation à Montreuil : pas de camions qui utilisent les rues de Montreuil comme itinéraires de shunt. C'est d'ailleurs l'objectif recherché par le plan de circulation apaisée de Montreuil. Deux quartiers de Montreuil ont déjà expérimenté ces changements : quartier Rochebrune et quartier Solidarité Carnot depuis le mois de juillet 2021.

209 – Sol récréatif à la rencontre des rues Emile Zola et Valmy

Le projet vise à transformer une contre-allée en « allée de l'exercice ». Avec un sol souple sur lequel seraient installés des mobiliers sportifs et ludiques.

Il présente un intérêt certain pour le quartier mais compte tenu des enveloppes budgétaires allouées par quartier (180 000 €), il faut certainement exclure l'option « sol souple » et envisager l'aménagement d'une placette avec un marquage ludique.

227 – Embellir, apaiser et végétaliser les rues Richard Lenoir et Lavoisier

Le projet vise une piétonisation d'une partie de la rue (reprise de la rue Lenoir trop bombée). Information d'Olivier Stern : la semaine dernière a eu lieu une rencontre avec les parents de l'école et la direction de l'école avec l'objectif de piétonniser pour sécuriser les sorties d'écoles. Expérimentation proposée pour que cela soit piétonnisé pendant les entrées et sorties d'école. Une partie de la rue Richard Lenoir et Lavoisier pourrait être piétonnisée de façon pérenne parce qu'il y a peu de sorties de véhicules.

231 – ZARMA, zone d'art de recherche et de médiation animale

Le projet implique uniquement un budget en fonctionnement et donc s'avère contraire aux critères du règlement du budget participatif.

Il ne sera pas éligible. Le déposant en a été informé.

3 – Arbres rue Voltaire et autres sujets

Lors de l'élagage des arbres de la rue Voltaire, il est apparu qu'un certain nombre d'arbres, les platanes, étaient malades (environ 27 arbres porteurs du phellin tâcheté, un champignon lignivore qui fait pourrir les arbres de l'intérieur). L'abattage est prévu entre le 7 et le 18 février. Le remplacement des arbres se fait par des arbres aux essences diversifiées et adaptées aux espaces limités.

- Les plots et les pylônes que l'on trouve dans la rue Emile Zola et peu partout sont nécessaires au chantier du foyer Bara, rue Lavoisier et rue Emile Zola, le foyer de desserrement. Il sera reconstruit avec une capacité de 120 chambres.

L'idée de parking souterrain a été abandonnée parce que trop proche de l'école.

- Les marchands ambulants se branchent sur les prises de terre. Une habitante fait remarquer que la présence de ces branchements comporte un risque de chute pour les piétons.

C'est au concessionnaire de veiller à ce que les bornes soient fermées.

Mais les branchements sont très faciles à actionner (les propriétaires de scooters électriques peuvent facilement s'y brancher).

Olivier Stern mentionne que dans la rue Voltaire, des prises électriques seront bientôt installées et à terme, des véhicules en autopartage seront bientôt mis à disposition à proximité des embranchements électriques. A noter qu'à partir de 2035, les véhicules thermiques ne seront plus autorisés à circuler.

- La parcelle « friche Barda » : Olivier Stern rappelle que le propriétaire de cette parcelle ne souhaite pas vendre ou lotir la parcelle. Le chantier en longueur sur la gauche n'a rien à voir avec la friche Barda. Cette parcelle va accueillir du logement social.

La structure en métal n'est pas une construction Eiffel comme la rumeur a pu le laisser entendre.

Le salon du livre de la jeunesse a pu s'étendre sur le terrain de la friche Barda. C'est une première ! La météo n'a pas été propice : le terrain était boueux et peu praticable.

- 50 et 52 rue Raspail : père Albert mentionne les deux squats, logements de type bidonville utilisés par les migrants africains. Il s'agit de deux lots qui appartiennent à 5 héritiers mais dont la

succession est bloquée faute d'accord entre eux. La ville aurait souhaité acquérir ces deux pavillons pour y prévoir les sorties parking d'une opération sur la parcelle entre Lebour et Barbès. Dans la cour, des cabanes servent de logements. Il n'y a aucun sanitaire. Pas d'eau. L'électricité court un peu partout grâce à des câbles multiples qui alimentent pléthore d'équipements : chauffages, plaques, etc. C'est dangereux.

Il semble qu'il y ait plus de 40 personnes logées dans ces deux lots. Un départ de feu dans les squats a inquiété les voisins qui, par l'intermédiaire d'un avocat, ont mis en demeure les propriétaires d'agir. Aucun arrêté de péril n'a été pris pour l'instant, ce qui laisse supposer que la structure des bâtiments n'est pas fragilisée.

4 – Les suites données aux réunions initiées par les élus de quartier pour relancer le collectif d'animation du conseil de quartier République

Olivier Stern propose qu'une prochaine réunion soit à nouveau initiée par les élus de quartier.

Dans les échanges, il apparaît que les deux habitantes présentes ne souhaitent pas devenir membres du collectif d'animation.

Elles peuvent en revanche, proposer à leurs voisins, de se joindre à la prochaine réunion.

**PROCHAINE REUNION :
8 MARS 2022
20H00
Salle RÉPUBLIQUE
59 bis rue Barbès**